



Bulletin d'inscription des **auteurs**
LIVRES EN FÊTE
Dimanche 4 Mai 2025
www.saintdenisdanjou.com
officedetourismesda@gmail.com
02.43.70.69.09

Je soussigné(e) Mr, Mme, Mlle Nom, Prénom et/ou association.....

Auteur/e

Adresse :

CP :..... Ville :.....

Portable :..... Mail :.....

Titulaire de la pièce d'identité n° :.....

délivrée le :..... par

N° d'immatriculation de mon véhicule :.....

Je désire m'inscrire pour la Journée du dimanche 4 Mai 2025 (inscription dans la limite des places disponibles).

Je souhaite réserver un emplacement dédié **aux professionnels de 16m² (8m x 2)** situé sous les Halles de Saint-Denis-d'Anjou et sous un barnum accolé, **accompagné impérativement** de la photocopie recto/verso **d'une pièce d'identité** (document manquant = inscription refusée).

Compte tenu du nombre de places limitées, nous ne retiendrons que les **dossiers complets** dans l'ordre chronologique de leur arrivée.

Tout désistement au cours de la dernière semaine ne sera pas remboursé.

Un mail de confirmation avec votre numéro d'emplacement vous parviendra début avril 2025.

J'ai lu et j'accepte le cahier des charges au verso de ce bulletin.

Signature obligatoire :

CAHIER DES CHARGES

des consignes à respecter

Votre signature sur ce bulletin d'inscription vous engage à respecter les points suivants :

- Mise en place de 8h00 à 9h45
- Dépose à partir de 19h00
- Pour le public, ouverture du site de 10h00 à 19h00
- Durant la journée, entre 10h00 et 19h00, la circulation des véhicules est interdite sur les lieux d'exposition
- Interdiction de laisser votre véhicule à votre emplacement
- Le domaine public devra être libéré au plus tard à 19h45
- Un parking non-gardé des véhicules des exposants est prévu à proximité des lieux de la manifestation.

Je m'engage à ne vendre que les marchandises mentionnées dans la liste ci-dessous :

- Livres d'occasion
- Affiches, gravures
- Revues
- Livres d'enfants
- Cartes postales
- Photos
- Timbres

Les CD / DVD et disques vinyles ne sont pas admis.

Je m'engage à :

- tenir le stand personnellement sous mon entière responsabilité qui sera garantie par la souscription d'une assurance pour tout risque d'accident ou d'incident susceptible de survenir sur le lieu.
- libérer dès la fin de la manifestation les lieux dans leur état initial, sans RIEN laisser sur place, hors poubelles.